



**RAPPORT ANNUEL**  
Exercice clos au 30 juin 2022

**ECOFI ENJEUX FUTURS**  
Fonds commun de placement

# CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

## Société de gestion par délégation :

ECOFI INVESTISSEMENTS - 22 rue Joubert - 75009 PARIS

## Dépositaire :

CACEIS BANK France - 1-3 place Valhubert - 75013 PARIS

## Code I.S.I.N. des parts :

Libellé	Code ISIN
C	FR0010592022
E	FR0013253069
I	FR0010596759

## Classification :

Actions internationales

## Affectation des sommes distribuables (résultat net et plus-values) :

Libellé	Code ISIN	Affectation du résultat	Affectation des plus-values
C	FR0010592022	Capitalisation	Capitalisation
E	FR0013253069	Capitalisation	Capitalisation
I	FR0010596759	Capitalisation	Capitalisation

## Objectif de gestion

L'OPC a pour objectif d'optimiser la performance d'un portefeuille investi en actions internationales, géré de façon discrétionnaire sur le thème du développement durable et selon une approche ISR.

## Indicateur de référence

L'indicateur de comparaison a posteriori du fonds est le suivant : MSCI World Index (cours de clôture et dividendes nets réinvestis).

Au regard du caractère discrétionnaire du portefeuille, la gestion de l'OPCVM ne vise pas à répliquer un indice. Aucun indicateur de référence n'est donc défini. Néanmoins, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori à l'indice MSCI WORLD INDEX (converti en euro et dividendes réinvestis), indice représentatif des marchés actions internationaux.

Cet indice, représentatif du marché des actions internationales, est établi et diffusé par la société MSCI Barra. Il couvre 10 secteurs d'activité dans 23 pays.

L'indice est calculé en dollar américain et converti en euro. La société de gestion tient compte du réinvestissement des dividendes. Le code Bloomberg est : MSDEWIN INDEX.

Il est accessible sur le site <http://www.msctibarra.com/products/indices>.

## Stratégie d'investissement

L'OPCVM est en permanence exposé à 60% minimum de son actif net au marché des actions internationales.

La sélection des valeurs composant le portefeuille est réalisée sur la base d'une combinaison de critères éthiques, de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et de critères financiers selon le processus de sélection décrit ci-après.

Le processus de sélection des valeurs au sein de l'univers d'investissement s'articule comme suit :

(i) Le portefeuille est géré sur le thème du développement durable défini comme étant « la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins d'aujourd'hui sans compromettre l'aptitude des générations futures à couvrir leurs propres besoins » (ONU - rapport Brundtland – 1987).

Dans cette perspective, les enjeux majeurs de cette thématique sont ceux liés à la démographie, au développement et à l'éducation, à la gestion des ressources de la planète.

A ce titre, les opportunités d'investissements sont orientées vers des entreprises dont l'activité et/ou la Recherche & Développement sont liées aux domaines suivants :

- efficacité énergétique ;
- gestion des ressources et des déchets ;
- énergies renouvelables ;
- santé et nutrition ;
- Testing, Inspection et Certification.

Les entreprises sélectionnées devront avoir au moins 25% de leur activité (part du chiffre d'affaires et/ou de l'excédent brut d'exploitation) et/ou de leur Recherche & Développement (pourcentage annuel) liées à l'une au moins des 6 thématiques précitées. Ce pourcentage pourra être inférieur dans les cas suivants :

- conglomérats dont une branche d'activité est liée à l'une des thématiques,
- sociétés dont un ou plusieurs produits/services liés à l'une des thématiques sont appelés à se développer au-delà de 25% de l'activité ou de la Recherche et Développement,

# CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

- sociétés fournissant aux acteurs des grandes thématiques des produits/services directement liées et/ou indispensables à ces thématiques.

(ii) L'univers d'investissement du FCP est ensuite filtré selon les principes de notre processus ISR (Investissement Socialement Responsable). Le processus ISR d'Ecofi Investissements repose sur les 3 principes suivants appliqués en concomitance :

· Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi Investissements exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux, les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal, les entreprises impliquées dans la production d'armements controversés, les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon.

· Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG est obtenue grâce à l'analyse fondée sur les critères utilisés par Vigeo Eiris selon une approche « best in universe » (exemples pour les entreprises : politique en matière d'émissions de gaz à effet de serre, taux de fréquence et de gravité des accidents du travail, part de femmes dans les instances dirigeantes ; exemples pour les Etats : ratification des conventions internationales environnementales, taux de scolarisation, ratification des conventions sur les droits humains des Nations-Unies). Elle inclut la surpondération des indicateurs quantitatifs de résultat et ceux de la « Touche ECOFI » (pour les entreprises : équilibre des pouvoirs et efficacité du conseil d'administration, non-discrimination et égalité hommes-femmes, relations responsables avec les clients et les fournisseurs, responsabilité fiscale ; pour les Etats : efficacité gouvernementale, parité liée au genre, dépenses publiques en matière de santé et d'éducation, transparence fiscale, émissions de CO2). Les émetteurs sont repartis en déciles (fractionnement de l'univers en 10 parts égales ; le décile 1 est constitué par les émetteurs les mieux notés et le décile 10 par les émetteurs les moins bien notés) selon la note attribuée. L'OPC peut investir dans les émetteurs appartenant aux déciles 1 à 9 et, dans la limite de 10% maximum de son actif net, dans des sociétés non notées par notre agence de notation ESG et des OPC externes. Le taux de couverture de l'analyse ESG du portefeuille est de 90% minimum de l'actif net, hors liquidités.

· Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie et les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (impact faible) à 5 (impact fort).

Le processus ISR appliqué à l'OPC conduit à exclure les émetteurs faisant l'objet de controverses de niveau 5.

Les critères retenus pour évaluer la note ESG des émetteurs publics et privés ne sont pas identiques. A note équivalente, un émetteur privé et un émetteur public ne sont pas strictement comparables. Par ailleurs, les notes ESG sont calculées à

travers l'approche « best in universe », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue ESG indépendamment de leur secteur d'activité. Malgré la prise en compte des enjeux ESG les plus matériels en fonction du secteur, cette approche peut potentiellement créer des biais sectoriels. Après l'application de ces trois principes, 20% minimum des émetteurs de l'univers d'investissement initial sont exclus. Une présentation détaillée du processus ISR est disponible sur notre site internet :

[http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code\\_de\\_transparence.pdf](http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code_de_transparence.pdf).

Au sein de l'univers d'investissement ainsi filtré, la décision d'investissement est prise de façon discrétionnaire par le gérant après l'appréciation des fondamentaux de la valeur et une analyse de la rentabilité espérée de l'investissement par rapport aux risques inhérents à la société :

- ratios financiers,
- business-model,
- qualité de la technologie,
- positionnement concurrentiel,
- perspectives de croissance,
- qualité du management.

Le processus d'investissement accorde une importance particulière aux catalyseurs susceptibles d'influer positivement ou négativement sur le cours de la valeur tels que :

- les annonces de résultats,
- les opérations de croissance externes et/ou restructurations,
- les changements de réglementation.

Enfin, le gérant a la faculté d'investir le portefeuille en titres émis par des Etats de la zone Euro (dont des titres du Trésor français : BTF, BTAN, et OAT), soit en période de mauvaise orientation des marchés actions en vue d'améliorer la régularité des revenus, soit pour les besoins de la gestion de la liquidité du portefeuille.

## Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de la Société de gestion, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

# CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Les risques auxquels s'expose le souscripteur au titre de son investissement dans l'OPC sont listés ci-après.

- **Risque de perte de capital :** L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection du capital. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement recouvré lors du rachat.
- **Risque de gestion discrétionnaire :** Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents actifs et classes d'actifs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les instruments et/ou les marchés les plus performants, ce qui peut entraîner des pertes d'opportunités et une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque action :** Risque d'une baisse de la valeur du portefeuille en raison de l'évolution des marchés actions.
- **Risque de change :** Risque de l'impact sur le portefeuille de la variation des taux de change entre la devise dans laquelle l'OPC valorise ses actifs et les monnaies utilisées pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de spécialisation :** Le portefeuille est spécialisé sur le thème du développement durable autour duquel sont concentrés les investissements. Cette spécialisation sectorielle offre moins de diversité en termes de rendement et de risques qu'un produit généraliste intervenant sur l'ensemble de l'univers des actions, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'investissement dans les petites capitalisations :** sur les marchés des petites capitalisations, les volumes de transactions sont plus limités entraînant une liquidité moindre et une volatilité plus importante par rapport aux grands marchés, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents :** Les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards des grandes places internationales. Les mouvements de baisse sur ces marchés peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative plus rapide et plus forte.
- **Risque de taux :** Risque d'une baisse de la valeur des instruments de taux détenus, et donc de la valeur liquidative, provoquée par une variation des taux d'intérêt. L'expression de ce risque est la sensibilité du portefeuille, qui représente la variation de la valeur d'une obligation pour une variation unitaire de taux d'intérêt. Ainsi, la valeur liquidative est susceptible de baisser, soit en cas de hausse des taux si la sensibilité du portefeuille est positive, soit en cas de baisse des taux si la sensibilité du portefeuille est négative.
- **Risque lié à la gestion des garanties :** L'investisseur peut être exposé à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci) et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative de l'OPC pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas

de circonstances exceptionnelles de marché, l'investisseur peut également être exposé à un risque de liquidité, entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.

- **Risques liés aux opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres :** l'utilisation de ces opérations et la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi le recours à ces opérations peut entraîner un effet négatif sur la valeur liquidative de l'OPC.
- **Risque juridique :** Il s'agit du risque de rédaction inappropriée des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres ou avec les contreparties d'instruments financiers à terme de gré à gré.
- **Risque de durabilité :** Il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

## Risques accessoires

- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et/ou aux produits structurés. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPC. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées à l'OPC conformément à la réglementation en vigueur.

**Garantie ou protection :** néant

## Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPCVM

La méthode retenue pour le calcul du ratio du risque global est la méthode de l'engagement.



# RAPPORT DE GESTION

Au 30 juin 2022, la VL de la Part C du FCP ECOFI ENJEUX FUTURS a baissé de 9,37% par rapport au 30 juin 2021.

Au 30 juin 2022, la VL de la Part E du FCP ECOFI ENJEUX FUTURS a baissé de 8,28% par rapport au 30 juin 2021.

Au 30 juin 2022, la VL de la Part I du FCP ECOFI ENJEUX FUTURS a baissé de 8,28% par rapport au 30 juin 2021.

Sur la période, l'indice de référence, le MSCI World dividendes réinvestis en euros, a baissé de 2,83%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM.

L'actif net du FCP, entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022 a baissé de -2,39%, passant de 307,9M€ à 300,6M€. Cette baisse est due à la performance négative du portefeuille corrigée des souscriptions et des rachats, le nombre de part C ayant augmenté de 27,9%, le nombre de part I ayant baissé de -19,3% et le nombre de part E ayant baissé de -14,4% ;

En dépit de nouvelles vagues de la Covid, au cours du second semestre 2021, la conjoncture économique a plutôt offert de bonnes surprises, les économies se montrant de plus en plus résilientes. Ainsi, les US et l'Europe vont terminer l'année 2021 avec une croissance comprise entre 5% et 6% en glissement annuel.

Cette excellente performance résulte de la réouverture des économies rendue possible par la généralisation de la vaccination (au moins dans le monde occidental), par des politiques budgétaires expansives (plans de soutien aux US et en Europe...) et par des politiques monétaires qui sont restées très accommodantes.

Ainsi jusqu'à la fin de l'été, malgré la forte remontée de l'inflation (hausse du prix des matières premières, hausse du coût du fret, goulets d'étranglement, marché du travail très tendus dans certains secteurs...), la FED est restée très prudente considérant que cette inflation était transitoire et que l'économie n'était pas encore assez forte (le nombre d'emplois étant encore loin de son niveau pré-covid).

La BCE affichait aussi sa prudence quant aux conséquences économiques de la crise sanitaire et jugeait que la hausse de l'inflation serait temporaire, une partie de celle-ci provenant d'effets de base.

Cette attitude très accommodante des banques centrales, assurant toujours le maintien d'amples liquidités, a entraîné une détente des taux à long terme de part et d'autre de l'Atlantique, une réduction des marges de crédit et une hausse des marchés actions.

La rentrée de septembre a marqué un tournant dans les politiques monétaires : Lors de son FOMC, la FED a surpris par sa volonté de réduire rapidement ses achats de titres mais n'évoquait pas encore de hausse de taux. Ce n'est qu'en décembre, que la Fed décidait d'accélérer le rythme de ses achats et envisageait dorénavant 3 hausses de taux en 2022 au vu d'une inflation qui n'était plus jugée transitoire.

La BCE annonçait aussi en septembre l'arrêt de son programme d'achats d'urgence (PEPP) pour mars 2022 tout en se réservant la possibilité de transformer et d'abonder l'APP afin de garder un maximum de souplesse en cas de déception sur la conjoncture. En décembre, elle confirmait l'arrêt du PEPP et décidait un abondement partiel de l'APP dont le montant devrait revenir à la normale fin 2022. Toutefois, contrairement à la FED, elle ne voulait pas évoquer de timing quant à une hausse des taux et jugeait encore l'inflation comme essentiellement temporaire.

Par ailleurs, d'autres banques centrales annonçaient sur cette fin d'année une baisse des achats de titres (Canada) ou décidaient de commencer un cycle de hausse des taux (Norvège, Royaume Uni) ou bien encore abandonnaient leur target de taux (taux à 5 ans en Australie).

Ainsi avec des indices d'inflation toujours orientés à la hausse (ils atteignent en glissement annuel près de 5% pour la zone Euro et plus de 6% aux US), le dernier trimestre est marqué par une plus grande volatilité sur les marchés obligataires avec une tendance à la hausse des taux plus marquée, une remontée des marges de crédit et une sous-performance des emprunts d'Etat italiens.

En cette fin d'année, les marchés actions sont aussi plus nerveux d'autant que l'apparition du nouveau variant Omicron jette un doute sur les prévisions de croissance 2022, car il pourrait perturber de nouveau les chaînes d'approvisionnement et ralentir le dégonflement prévu des indices d'inflation. Toutefois, les indices actions terminent l'année sur des plus hauts (S&P) ou proche des plus hauts (Eurostoxx).

Au total, sur le second semestre 2021, les taux à 10 ans US et allemand augmentent peu (environ 4 bp) et s'établissent respectivement à 1,51% et -0,17% fin décembre. Les taux italiens remontent plus fortement à 1,17% (+35 bp). Les marges de crédit remontent que ce soit pour les titres de haute qualité ou de haut rendement.

Début 2022, les surprises à la hausse concernant l'inflation et des indicateurs précurseurs d'activité toujours bien orientés ont renforcé le volontarisme des Banques Centrales dans leur lutte contre l'inflation (qui à leurs yeux n'était plus

# RAPPORT DE GESTION

considérée comme totalement transitoire) et ont entraîné les taux de marché à la hausse. Toutefois, les espoirs d'une inflexion de l'inflation mi-2022 limitaient le potentiel de hausse des taux.

Le conflit ukrainien a changé la donne.

L'aversion au risque liée à l'invasion de l'Ukraine par la Russie a d'abord entraîné un « flight to quality » ramenant les taux des emprunts d'état à 10 ans US et allemand respectivement à 1,70% et -0,10% début mars.

Ce phénomène fut de courte durée car les marchés, anticipant de larges pénuries de matières premières énergétiques et agricoles, ont privilégié l'impact inflationniste de la guerre (plutôt que les conséquences sur la croissance). Ainsi les anticipations de remontée de taux de la part des Banques Centrales se sont fortement accrues, soutenues par des déclarations de plus en plus agressives de leurs membres au vu de statistiques d'inflation toujours orientées à la hausse

De nombreuses Banques Centrales ont alors fait volte-face et ont remonté vigoureusement leurs taux directeurs : FED, Banque d'Angleterre, Banque du Canada, Banque Nationale Suisse, Riskbank (suède), Banque de Norvège... La BCE a annoncé l'arrêt de ses achats de titres dès la fin juin (plutôt qu'initialement prévu) ainsi qu'une hausse des taux de 25bp fin juillet et envisage une remontée de 50 bp en septembre si les indices d'inflation ne s'infléchissaient pas. Seules les Banque du Japon et de Chine maintiennent des politiques monétaires accommodantes.

Ainsi, quasiment sans retour, les taux de marché ont remonté jusqu'à à des niveaux symboliques sur les taux à 10 ans : mi-juin ils s'établissaient à 3,50% aux US, proche de 2% en Allemagne, 2,75% au UK, 2,50% en France et 4,20% en Italie. La hausse des prix des matières premières agricoles, des prix du gaz et du pétrole alimentaient en effet les craintes d'un maintien des niveaux d'inflation sur de hauts niveaux.

En toute fin de période, les marchés ont commencé à prendre conscience du caractère récessif de cet environnement : la guerre en Ukraine qui se prolonge, la politique de zéro-Covid en Chine impactant les chaînes de production, une inflation toujours sur des plus hauts et la perspective de politiques monétaires plus agressives ont en effet un impact fortement négatif sur la consommation (confiance des consommateurs au plus bas) et sur les entreprises (ralentissement de la production, réduction des marges bénéficiaires liée à l'explosion des coûts...). Les intervenants ont alors commencé à anticiper un net ralentissement voire une récession, ramenant les taux souverains à 10 ans à fin juin sur des

niveaux de 3% aux US, 1,34% en Allemagne, 2,20% au UK, 1,92% en France et 3,26% en Italie (la baisse du taux italien a été aidée par la volonté affirmée de la BCE de lutter contre toute fragmentation). Les prix des métaux ont alors enregistré un recul important.

Mais ces craintes de récession associées à des niveaux d'inflation toujours élevés (le fameux pic est maintenant anticipé à fin 2022) constituent un mauvais cocktail pour les actifs risqués. Ainsi les marges de crédit ont fortement remonté sur la période (sur le segment Haute Qualité, elles se rapprochent des niveaux de mars 2020, 1ère vague de COVID) et les marchés actions corrigent.

Au total, les performances de toutes les classes d'actifs (hors matières premières) sont largement négatives sur le 1er semestre 2022. A titre d'exemple, le US T Note 10 ans affiche la pire performance semestrielle constatée depuis la fin du 18ème siècle, et le S&P 500 réalise la pire performance depuis les années 70...

Sur l'exercice, en termes géographique, l'exposition du fonds sur l'Amérique du Nord a représenté en moyenne 49.2% du portefeuille, celle sur l'Europe, 46.6% et celle sur l'Asie/Pacifique, 2.91%. La partie Asie Pacifique étant constituée uniquement de valeurs japonaises.

La part des valeurs cycliques a été réduite représentant en moyenne 39.9% du portefeuille. La part des valeurs de croissance a été réduites passant de 22% à 18.8%. Les valeurs défensives ont été augmentées passant de 32.8% à 35%. La part des immobilières est restée stable représentant en moyenne 1.8% du portefeuille.

Les secteurs ayant contribué positivement à la performance sont : la santé, les services publics, l'immobilier et la consommation de base. Les secteurs ayant contribué négativement à la performance sont : les industrielles, les technologiques, les matériaux, la consommation discrétionnaire et l'énergie.

- La pondération du secteur de la santé a été augmentée passant de 21.1% du portefeuille à 23.7% en fin d'exercice. Au sein de ce secteur, une position a été constituée dans le domaine de implants dentaires et gouttières orthopédiques avec l'investissement dans la valeur suisse Straumann. La medtech américaine Stryker a été vendue compte-tenu de la dégradation de son score ISR. Nous sommes sortis du secteur des maisons de retraites européenne avec la vente d'Orpéa réalisée au moment de la sortie du livre « Les Fossoyeurs ».
- La pondération des services publics est restée stable, représentant en moyenne 9.6% du portefeuille en surpondération moyenne de 6.7% par rapport au poids du secteur au sein du MSCI World.

# RAPPORT DE GESTION

- Le poids du secteur de la technologie a été réduit passant de 22% du portefeuille à 18.8% en fin d'exercice. Au sein de ce secteur, nous continuons à privilégier le segment des éditeurs de logiciel, des équipementiers semi-conducteurs et ainsi que du consulting.
- Le poids du secteur de la consommation cyclique a baissé, passant de 7.7% à 2% du portefeuille en fin d'exercice. Nous sommes complètement sorti du secteur automobiles (fabricants et équipementiers) compte-tenu de la faiblesse de la demande et de la hausse des coûts.
- Le poids des industrielles a été réduit, passant de 23.9% à 18.3% du portefeuille du fait notamment de la sortie des valeurs de matériel ferroviaire roulant Knorr Bremse en Allemagne et Alstom en France.
- Le poids du secteur des produits de base est resté stable représentant en moyenne 12.3% du portefeuille. Au sein de ce secteur, une ligne a été constituée en Umicore, valeur belge spécialisée notamment dans le recyclage des matériaux et les solutions en termes de mobilité propre.
- Le poids du secteur de la consommation non cyclique est resté stable représentant en moyenne 1.9% du portefeuille.
- Le poids du secteur de l'immobilier est resté stable, représentant 1.8% du portefeuille en moyenne.
- Le poids secteur de l'énergie a été augmenté avec l'introduction en portefeuille de Cheniere energy, valeur américaine spécialisée dans le Gaz Naturel Liquéfié, compte-tenu de la demande grandissante suite au conflit russo-ukrainien.
- Le fonds est resté absent du secteur des services de communication.
- Le fonds est resté absent des banques.

# INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## Changements intervenus en cours d'exercice

20/12/2021 Ajout d'un centralisateur (IZNES).

## Synthèse des frais

### ⇒ Part C

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>2,00%</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b> des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	<b>0,00%</b>	0,00 % 0,00 %
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b> commission de surperformance commissions de mouvement	<b>0,04%</b>	0,00% 0,04%
<b>Total facturé au cours du dernier exercice clos</b>	<b>2,04%</b>	

### ⇒ Part E

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0,80%</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b> des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	<b>0,00%</b>	0,00 % 0,00 %
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b> commission de surperformance commissions de mouvement	<b>0,04%</b>	0,00% 0,04%
<b>Total facturé au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,84%</b>	

### ⇒ Part I

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0,80%</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b> des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	<b>0,00%</b>	0,00 % 0,00 %
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b> commission de surperformance commissions de mouvement	<b>0,04%</b>	0,00% 0,04%
<b>Total facturé au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,84%</b>	

## Evolution de la valeur liquidative

	VL au 30/06/2021	VL au 30/06/2022	Nbre de parts au 30/06/2022
Part C	113,91 €	103,23 €	1 944 245,806
Part E	155,79 €	142,89 €	13 677,784
Part I	25 134,03 €	23 053,31 €	4 245,956

Opérations portant sur des titres pour lesquels les porteurs sont informés que le Crédit Coopératif ou Ecofi Investissements a un intérêt tout particulier :

Libellé	Devise	Qté	Valeur boursière	% Actif Net
ECOFI TRESORERIE (*)	EUR	1 400	14 957 418,00	4,98

(\*) Cet OPC est géré par ECOFI INVESTISSEMENTS.

Pas d'existence de rétrocessions de commissions de mouvement s'ajoutant aux frais de courtage perçus par les intermédiaires.



# INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## Principaux mouvements de la période

### ECOFI ENJEUX FUTURS

Libellé	Acquisitions (€)	Cessions (€)
ECOFI TRESORERIE	67 735 829	- 55 976 969
STRAUMANN HLDG-R	13 950 902	- 6 975 451
DASSAULT SYST.	12 802 929	- 917 130
CHENIERE ENERGY INC	6 806 806	
TOYOTA MOTOR	5 857 030	- 11 121 624

## Règlement relatif aux opérations de financement sur titres (règlement « SFTR »)

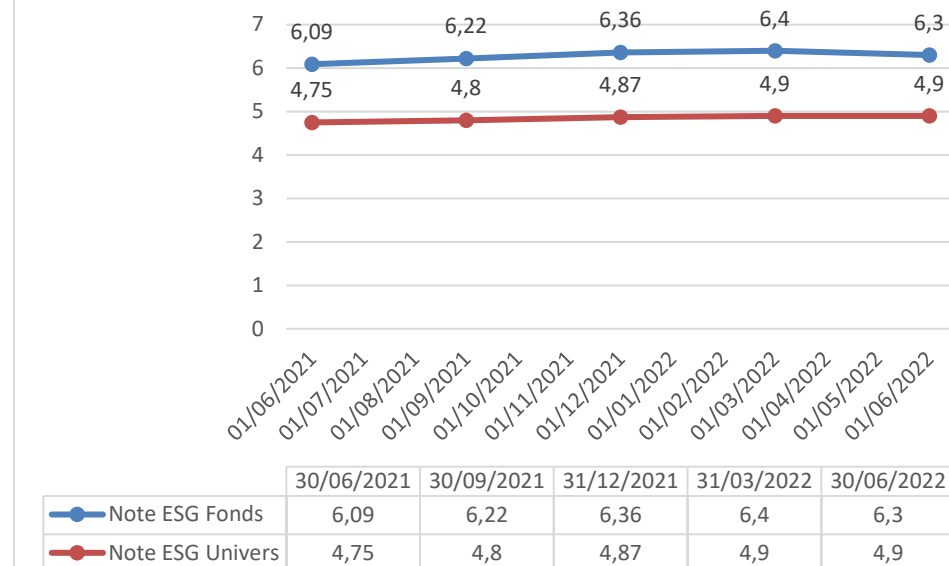
Au cours de l'exercice écoulé, l'OPCVM n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

## Règlement « SFDR »

Pour l'application du règlement européen (UE) n° 2019/2088 (dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation ») sur la publication d'informations en matière de durabilité (le « Règlement SFDR »), il est précisé qu'au 30/06/2022, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 6,3 sur une échelle de 0 à 10.

Au cours de l'exercice, la note moyenne ESG du portefeuille a varié entre 6,09 et 6,4. Elle est restée supérieure à celle de son univers d'investissement.

Notes ESG



Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour rappel : L’OPC a pour objectif d’optimiser la performance d’un portefeuille investi en actions internationales, géré de façon discrétionnaire sur le thème du développement durable et selon une approche ISR.

Pour l’analyse ESG du portefeuille, la société de gestion retient une approche en amélioration de note par rapport à l’univers investissable : la note ESG de l’OPC doit être supérieure à la note de l’univers d’investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

L’ensemble des informations sur la prise en compte des critères ESG dans le processus de gestion sont accessibles sur le site internet :

[http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code\\_de\\_transparence.pdf](http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code_de_transparence.pdf)

# INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification : il est précisé que les investissements issus de la sélection réalisée dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds en font un fonds qui poursuit au moins un objectif d'investissement durable. Le fonds relève dès lors de la définition visée à l'article 9 du Règlement SFDR.

## Règlement « Taxonomie »

Pour l'application du règlement européen (UE) n° 2020/852 (dit « Règlement Taxonomie »), il est précisé qu'à la clôture de l'exercice, 2,47% de l'actif net du Fonds est investi dans des structures exerçant des activités économiques alignées au sens dudit règlement.

### Méthode de calcul des % des encours alignés sur la taxonomie :

A partir des données communiquées par les émetteurs portant sur le % du CA provenant d'activités économiques considérées comme durables, le % des encours gérés alignés est calculé selon la formule :

$$\frac{\sum(\text{Quote-part de l'actif de l'émetteur} * \text{quote-part indicateur économique aligné sur la taxonomie})}{\text{Total des encours gérés}}$$

## Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice, le FCP a eu pour objectif d'exercer le plus souvent possible les droits de vote dont il disposait dans l'intérêt des porteurs. Au cours de l'exercice, 48 assemblées générales ont été concernées.

## Politique de rémunération

La société de gestion a établi une politique de rémunération des collaborateurs.

Nous vous prions de trouver, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, le montant total des rémunérations, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées au cours de l'exercice 2021 par ECOFI Investissements à son personnel ainsi que le nombre de bénéficiaires.

Rémunérations versées en 2021	Montant (en k€)	Bénéficiaires
<b>Total</b>	<b>6 040</b>	<b>75</b>
<i>Dont fixe</i>	<i>5 265</i>	<i>75</i>
<i>Dont accessoires</i>	<i>269</i>	<i>75</i>
<i>Dont variable</i>	<i>506</i>	<i>64</i>

En application du principe de proportionnalité et eu égard à sa taille, son organisation interne et à la complexité de son activité, ECOFI Investissements ne distingue pas les cadres supérieurs et les membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion de l'ensemble des collaborateurs, considérant que tous les collaborateurs exercent des activités qui peuvent avoir une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion.

Aussi, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion, est identique aux montants figurant dans le tableau ci-dessus.

## Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties

La politique de sélection des intermédiaires et contreparties définie par la société de gestion est disponible sur son site internet. Aucun manquement au respect de cette procédure n'a été constaté au cours de l'exercice du fonds.

## Politique de sélection et d'évaluation des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

## Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

## Délais de paiement

Les frais de gestion provisionnés dans le FCP sont payés selon un échéancier déterminé par convention avec la société de gestion.

# INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## Information sur les critères ESG et les risques en matière de durabilité

Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sont disponibles sur le site internet de la société de gestion ([www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)) et figureront dans le rapport annuel.

Le risque en matière de durabilité est lié à la prise en compte de risques dont la réalisation pourrait entraîner des pertes non anticipées susceptibles d'affecter la performance de l'OPC. Ces risques peuvent résulter d'événements « climat » résultant du changement climatique, d'événements sociaux (par exemple, l'inégalité, l'inclusion, les relations de travail, la prévention des accidents, l'investissement dans le capital humain, le changement de comportement des clients, la qualité et la sécurité des produits, les pratiques de vente, etc.) ou de gouvernance (par exemple, les violations importantes et récurrentes des accords internationaux, les problèmes de corruption, etc).

La société de gestion a intégré l'identification et l'évaluation des risques de durabilité dans ses décisions d'investissement de plusieurs manières à travers :

- l'application de son processus ISR : la société de gestion a mis en place (i) une politique d'exclusion qui prévoit notamment des exclusions sectorielles, l'exclusion des paradis fiscaux et des émetteurs controversés et, (ii) une analyse de la performance ESG des émetteurs avec une surpondération des indicateurs de résultats et une surpondération de 4 critères à fort impact ESG à travers la Touche ECOFI (équilibre des pouvoirs ; relations responsables avec les clients et les fournisseurs ; responsabilité fiscale ; non-discrimination). La description détaillée du processus ISR est disponible sur le site internet de la société de gestion ;
- la politique d'engagement : la société de gestion met en œuvre d'une politique d'impact et d'influence à travers le vote aux assemblées et le dialogue avec les sociétés. La société de gestion collabore avec les sociétés afin de les sensibiliser aux enjeux ESG de leur secteur d'activité, les pousser à davantage de transparence sur ces enjeux et les inciter à adopter les meilleures pratiques de leur secteur pour une meilleure gestion de leurs risques ESG. La politique d'engagement de la société de gestion est disponible sur son site internet ;
- les indicateurs d'impact ESG : la société de gestion ECOFI publie six indicateurs d'impact ESG qui évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes à hauteur de l'investissement réalisé.

Les risques de durabilité peuvent être identifiés, surveillés et encadrés par la société de gestion en utilisant un processus qualitatif (processus ISR, politique d'impact et d'influence, indicateurs d'impact ESG) et dans le meilleur intérêt des investisseurs. Les impacts consécutifs à l'apparition d'un risque de durabilité peuvent être nombreux et varier en fonction du risque dont la réalisation est survenue mais également de la région et de la classe d'actifs impactés. Il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

## Rapport annuel du RCCI de la société de gestion

Il est rappelé que le rapport annuel du RCCI de la société de gestion est tenu à la disposition des porteurs du fonds.



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP ECOFI ENJEUX FUTURS**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2022

## FCP ECOFI ENJEUX FUTURS

22 rue Joubert  
75 009 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux porteurs de parts du FCP ECOFI ENJEUX FUTURS,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) ECOFI ENJEUX FUTURS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*

Jean-Luc MENDIELA

## BILAN ACTIF AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>293 372 418,54</b>	<b>309 630 102,49</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>278 415 000,54</b>	<b>306 979 491,15</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	278 415 000,54	306 979 491,15
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>14 957 418,00</b>	<b>2 650 611,34</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 957 418,00	2 650 611,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>92 059,93</b>	<b>85 544,95</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	92 059,93	85 544,95
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>8 711 154,43</b>	<b>641 503,36</b>
Liquidités	8 711 154,43	641 503,36
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>302 175 632,90</b>	<b>310 357 150,80</b>

## BILAN PASSIF AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	292 355 790,63	302 952 661,68
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	10 321 341,85	6 147 271,91
Résultat de l'exercice (a,b)	-2 123 540,66	-1 170 591,99
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>300 553 591,82</b>	<b>307 929 341,60</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>1 118 469,71</b>	<b>2 427 809,20</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 118 469,71	2 427 809,20
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>503 571,37</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	503 571,37	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>302 175 632,90</b>	<b>310 357 150,80</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice



## HORS-BILAN AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2022 EN EUR<sup>(\*)</sup>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3,21	0,05
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 432 228,91	3 043 695,43
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>3 432 232,12</b>	<b>3 043 695,48</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	14 607,25	15 375,49
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>14 607,25</b>	<b>15 375,49</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>3 417 624,87</b>	<b>3 028 319,99</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) <sup>(*)</sup>	5 160 160,85	4 056 956,03
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-1 742 535,98</b>	<b>-1 028 636,04</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-381 004,68	-141 955,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-2 123 540,66</b>	<b>-1 170 591,99</b>

(\*) Les frais de recherche sont compris dans le poste "frais de gestion et dotations aux amortissements".

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euros.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur titres de créance et instruments du marché monétaire sont pris en compte selon les règles de négociation en vigueur sur les instruments financiers (J+X). A titre d'exemple, les coupons courus sur instruments du marché monétaire sont pris au jour de la date de valeur liquidative. Le FIA valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

### Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

#### Instruments financiers

- Titres de capital : les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

- Titres de créance : les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture. (En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé).

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un *spread* (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux.

#### Instruments du marché monétaire :

Les titres de créance négociables (TCN) sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire corrigés éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- Valeurs mobilières non cotées : les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

## **Parts ou actions d'OPC**

- Les parts ou actions d'OPC éligibles sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

**Contrats financiers** (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1, III, du Code monétaire et financier

- Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé : les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré) :

- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé assimilé et compensés : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en *mark-to-model* ou en *mark-to-market* à l'aide des prix fournis par les contreparties.

## **Dépôts**

- Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

## **Devises**

- Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

## **Acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Les prêts, emprunts, prises et mises en pension sont valorisés selon les modalités contractuelles.

## **Méthode d'évaluation des garanties financières**

Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché (mark-to-market).

## **Frais de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part(s)	Taux maximum	Barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, délégataire comptable, distribution, avocats)*	Actif Net	Part C	2,00%	
		Part E	0,80%	
		Part I	0,80%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	Actif net	Appliqués à toutes les parts		Non Significatifs
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction		0,1196% TTC	transactions sur actions uniquement
Commission de sur-performance	Actif net	Part C Part E Part I		Néant

\* Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPC et est comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.



## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts ECOFI ENJEUX FUTURS C	Capitalisation	Capitalisation
Parts ECOFI ENJEUX FUTURS I	Capitalisation	Capitalisation
Parts ECOFI ENJEUX FUTURS Part E	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>307 929 341,60</b>	<b>216 300 786,30</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	109 452 555,08	137 402 579,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-87 653 595,70	-113 442 880,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 208 572,66	9 870 763,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 361 565,04	-3 401 877,27
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-0,01	0,00
Frais de transactions	-200 030,74	-286 835,23
Différences de change	-626 336,27	25 535,39
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-36 452 813,78	62 489 906,37
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>53 981 567,85</i>	<i>90 434 381,63</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-90 434 381,63</i>	<i>-27 944 475,26</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 742 535,98	-1 028 636,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>300 553 591,82</b>	<b>307 929 341,60</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 711 154,43	2,90
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 571,37	0,17
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 711 154,43	2,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	503 571,37	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	159 453 249,64	53,05	5 399 761,19	1,80	10 105 932,83	3,36	2 748 994,94	0,91
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	92 059,93	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	5 613 045,27	1,87	389 472,03	0,13	63 394,42	0,02
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	503 571,37	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Coupons et dividendes en espèces	92 059,93
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>92 059,93</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	395 696,55
	Autres dettes	722 773,16
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 118 469,71</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-1 026 409,78</b>



### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part ECOFI ENJEUX FUTURS C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	594 100,245	68 889 796,33
Parts rachetées durant l'exercice	-170 070,342	-20 171 430,92
Solde net des souscriptions/rachats	424 029,903	48 718 365,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 944 245,806	
<b>Part ECOFI ENJEUX FUTURS I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 517,198	40 204 456,43
Parts rachetées durant l'exercice	-2 533,781	-66 766 506,06
Solde net des souscriptions/rachats	-1 016,583	-26 562 049,63
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 245,956	
<b>Part ECOFI ENJEUX FUTURS Part E</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	2 183,096	358 302,32
Parts rachetées durant l'exercice	-4 482,094	-715 658,72
Solde net des souscriptions/rachats	-2 298,998	-357 356,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 677,784	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part ECOFI ENJEUX FUTURS C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part ECOFI ENJEUX FUTURS I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part ECOFI ENJEUX FUTURS Part E</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2022
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 936 776,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	955 662,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS Part E</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	19 145,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			14 957 418,00
Instruments financiers à terme	FR0000293698	ECOFI TRESORERIE	14 957 418,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>14 957 418,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 123 540,66	-1 170 591,99
<b>Total</b>	<b>-2 123 540,66</b>	<b>-1 170 591,99</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 323 182,24	-1 465 949,10
<b>Total</b>	<b>-2 323 182,24</b>	<b>-1 465 949,10</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	195 733,30	289 901,78
<b>Total</b>	<b>195 733,30</b>	<b>289 901,78</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS Part E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 908,28	5 455,33
<b>Total</b>	<b>3 908,28</b>	<b>5 455,33</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	10 321 341,85	6 147 271,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>10 321 341,85</b>	<b>6 147 271,91</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 912 326,77	3 463 079,15
<b>Total</b>	<b>6 912 326,77</b>	<b>3 463 079,15</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 342 278,56	2 634 614,78
<b>Total</b>	<b>3 342 278,56</b>	<b>2 634 614,78</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS Part E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	66 736,52	49 577,98
<b>Total</b>	<b>66 736,52</b>	<b>49 577,98</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>150 439 116,35</b>	<b>207 045 614,99</b>	<b>216 300 786,30</b>	<b>307 929 341,60</b>	<b>300 553 591,82</b>
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS C en EUR</b>					
Actif net	38 632 659,39	71 169 819,77	102 100 326,21	173 171 482,85	200 715 773,46
Nombre de titres	466 839,382	822 802,288	1 146 342,267	1 520 215,903	1 944 245,806
Valeur liquidative unitaire	82,75	86,49	89,06	113,91	103,23
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,49	-1,43	3,42	2,27	3,55
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,68	-0,63	-1,05	-0,96	-1,19
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS I en EUR</b>					
Actif net	109 703 979,73	129 930 378,52	108 166 742,90	132 268 823,96	97 883 350,18
Nombre de titres	6 228,655	6 973,835	5 570,598	5 262,539	4 245,956
Valeur liquidative unitaire	17 612,78	18 631,12	19 417,43	25 134,03	23 053,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 162,75	-307,22	737,78	500,63	787,16
Capitalisation unitaire sur résultat	57,99	70,94	4,73	55,08	46,09
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS Part E en EUR</b>					
Actif net	2 102 477,23	5 945 416,70	6 033 717,19	2 489 034,79	1 954 468,18
Nombre de titres	19 258,555	51 482,992	50 131,827	15 976,782	13 677,784
Valeur liquidative unitaire	109,17	115,48	120,35	155,79	142,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,21	-1,90	4,57	3,10	4,87
Capitalisation unitaire sur résultat	0,28	0,43	0,02	0,34	0,28

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
SYMRISE AG	EUR	32 958	3 422 688,30	1,14
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>3 422 688,30</b>	<b>1,14</b>
<b>BELGIQUE</b>				
UMICORE	EUR	79 207	2 639 177,24	0,88
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>2 639 177,24</b>	<b>0,88</b>
<b>ESPAGNE</b>				
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	108 861	4 003 907,58	1,33
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	161 053	3 626 913,56	1,21
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>7 630 821,14</b>	<b>2,54</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	32 627	7 553 808,57	2,52
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	47 423	6 792 259,28	2,26
ANSYS	USD	29 065	6 695 835,03	2,23
APPLIED MATERIALS INC	USD	82 764	7 249 320,03	2,41
BRIGHT HORIZONS FAMILY SOLUT	USD	54 480	4 433 089,05	1,48
CHENIERE ENERGY INC	USD	52 500	6 723 861,56	2,23
CIGNA CORP	USD	51 430	13 047 880,62	4,35
CVS HEALTH CORP	USD	105 549	9 415 779,67	3,13
DANAHER CORP	USD	23 380	5 706 457,69	1,90
ECOLAB	USD	34 947	5 173 246,10	1,72
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	74 618	6 831 063,46	2,27
EVOQUA WATER TECHNOLOGIES CO	USD	141 140	4 417 504,00	1,47
FIRST SOLAR INC	USD	56 842	3 728 358,01	1,24
MERCK AND	USD	80 473	7 063 370,95	2,35
OWENS CORNING INC	USD	68 192	4 878 547,72	1,62
PARAMETRIC TECHNOLOGY CORP	USD	53 172	5 443 641,55	1,81
QUEST DIAGNOSTICS INCORPORATED	USD	23 078	2 954 570,56	0,98
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	23 412	4 492 390,22	1,49
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	15 179	7 939 200,08	2,64
UNIVERSAL DISPLAY	USD	14 076	1 370 604,26	0,46
WASTE CONNECTIONS INC	USD	57 144	6 819 649,79	2,27
Welltower Inc	USD	73 491	5 826 498,36	1,94
XYLEM	USD	96 235	7 243 335,23	2,41
ZOETIS INC	USD	48 296	7 992 297,53	2,66
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>149 792 569,32</b>	<b>49,84</b>
<b>FINLANDE</b>				
NESTE OYJ	EUR	76 594	3 235 330,56	1,08
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>3 235 330,56</b>	<b>1,08</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	24 987	3 201 334,44	1,07
BUREAU VERITAS	EUR	352 730	8 624 248,50	2,86
DASSAULT SYST.	EUR	355 562	12 485 559,63	4,15
LEGRAND SA	EUR	39 964	2 815 863,44	0,94
SAINT-GOBAIN	EUR	64 747	2 651 065,92	0,89

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	19 674	5 888 428,20	1,96
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	36 475	4 118 027,50	1,37
SOITEC SA	EUR	20 383	2 761 896,50	0,92
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>42 546 424,13</b>	<b>14,16</b>
<b>IRLANDE</b>				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	36 141	9 660 680,32	3,21
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>9 660 680,32</b>	<b>3,21</b>
<b>ITALIE</b>				
ERG SPA	EUR	153 778	4 557 979,92	1,52
HERA SPA	EUR	1 517 357	4 187 905,32	1,39
PRYSMIAN SPA	EUR	162 199	4 251 235,79	1,42
SNAM	EUR	1 100 193	5 499 864,81	1,83
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>18 496 985,84</b>	<b>6,16</b>
<b>JAPON</b>				
NIDEC CORPORATION	JPY	37 000	2 190 617,49	0,72
SEKISUI CHEMICAL	JPY	244 600	3 209 143,70	1,07
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>5 399 761,19</b>	<b>1,79</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AMG ADVANCED METALLURGICAL GROUP N.V.	EUR	106 192	2 612 323,20	0,86
ASML HOLDING NV	EUR	15 773	7 190 122,05	2,39
CSM NV	EUR	112 573	3 248 856,78	1,08
KONINKLIJKE DSM	EUR	70 637	9 684 332,70	3,23
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>22 735 634,73</b>	<b>7,56</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
INTERTEK GROUP	GBP	56 091	2 748 994,94	0,91
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>2 748 994,94</b>	<b>0,91</b>
<b>SUISSE</b>				
NESTLE NOM.	CHF	47 740	5 341 511,65	1,78
STRAUMANN HOLDING	CHF	41 390	4 764 421,18	1,58
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>10 105 932,83</b>	<b>3,36</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>278 415 000,54</b>	<b>92,63</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>278 415 000,54</b>	<b>92,63</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
ECOFI TRESORERIE	EUR	1 400	14 957 418,00	4,98
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>14 957 418,00</b>	<b>4,98</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>14 957 418,00</b>	<b>4,98</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>14 957 418,00</b>	<b>4,98</b>
<b>Créances</b>			<b>92 059,93</b>	<b>0,03</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 118 469,71</b>	<b>-0,37</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>8 207 583,06</b>	<b>2,73</b>
<b>Actif net</b>			<b>300 553 591,82</b>	<b>100,00</b>



<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS I</b>	<b>EUR</b>	<b>4 245,956</b>	<b>23 053,31</b>
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS C</b>	<b>EUR</b>	<b>1 944 245,806</b>	<b>103,23</b>
<b>Parts ECOFI ENJEUX FUTURS Part E</b>	<b>EUR</b>	<b>13 677,784</b>	<b>142,89</b>